

Sommaire

I.	Objet – Définition	1
II.	Domaine d'application et responsabilités.....	1
III.	Documents associés.....	1
IV.	Le déroulement du prélèvement.....	2
V.	Consignes générales pour tout type de prélèvement.....	3
a)	Personnes habilitées	3
b)	Objectifs	3
c)	Indications.....	3
d)	Préalables.....	3
e)	Equipement-Matériel.....	4
f)	Déroulement de l'acte	4
g)	Identification	5
h)	Conditions d'acheminement.....	6
VI.	Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement.....	6
a)	Malaise du patient	6
b)	Perte de connaissance du patient	6

I. Objet – Définition

La présente procédure décrit les règles générales liées à tout prélèvement biologique quelle que soit son origine (veineux, artériel, bactériologique...).

Définition de prélèvement biologique : Acte de soins qui consiste à prélever un **échantillon** biologique en vue d'une analyse.

II. Domaine d'application et responsabilités

Elle s'applique à tout prélèvement biologique destiné à être analysé au laboratoire jusqu'à son traitement au centre de tri.

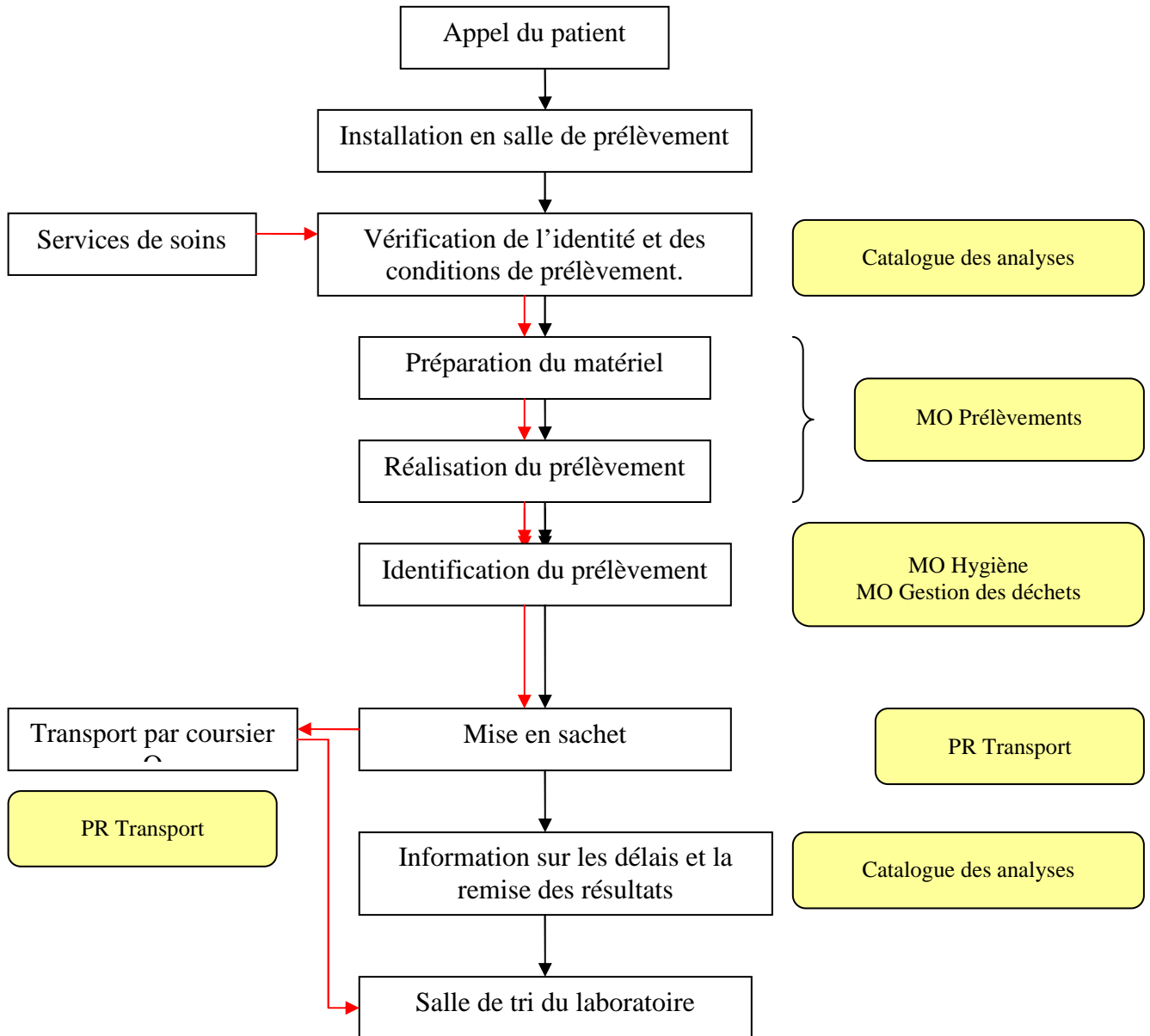
Elle concerne toute personne habilitée à réaliser des prélèvements biologiques

III. Documents associés

PR Transport et réception
PR Gestion et élimination des déchets
PR Gestion des prélèvements urgents
PR Gestion des AES
PR Hygiène et sécurité
MO Prélèvement veineux
MO ECBU
MO Hémoculture

MO Des différents prélèvements bactériologiques
MO Des différents tests dynamiques
Guide des examens de labo (sur IntraNet,
*Catalogue des examens du laboratoire de biologie
médicale*)
FT Fournitures et Localisation : Salle de
prélèvements
FT Distribution des fournitures de laboratoire aux
services de soins

IV. Le déroulement du prélèvement



Légende : → Hospitalier
 → Externe

V. Consignes générales pour tout type de prélèvement

a) Personnes habilitées

Préleveur Prélèvement	Techniciens	Infirmiers	Pharmacien biologiste	Médecin biologiste	Médecin	Sage femme
Prélèvements sanguins veineux et capillaires	X	X	X	X	X	X
Prélèvements artériels - Gazométrie		X		X	X	
Tests dynamiques: Avec injection		X		X	X	
Tests dynamiques: sans injection	X	X	X	X	X	X
Sondage urinaire		X		X	X	
Prélèvement vaginal			X	X	X	X
Dermatophytes		X		X	X	
Ponction sternale				X	X	
Ponction d'ascite, pleurale, articulaire, LCR					X	

b) Objectif

Réaliser un prélèvement de qualité dans des conditions d'hygiène et de sécurité pour le patient et le personnel.

c) Indication

Prescription médicale :
 - Ordonnance au laboratoire ou à domicile
 - Bon de demande d'examen dans les services de soins

d) Conditions préalables

- Vérifier la prescription médicale et les bonnes conditions de prélèvement (à jeûn, prise de médicaments, etc....).
- Informer le malade du prélèvement.

- S'informer des dispositions particulières relatives aux examens à effectuer (*Catalogue des examens du laboratoire de biologie médicale* et différents modes opératoires) disponible sur informatique.
- Choisir le matériel adapté au type de prélèvement (tubes, aiguilles, dispositifs de prélèvement) et au malade.
- Vérifier la **date de péremption** du matériel.
- Préparer le matériel.

e) Equipement-Matériel

➤ Locaux

Les salles de prélèvement doivent être équipées d'un point d'eau. L'entretien est réalisé par le personnel d'entretien du CH ou par le préleveur en cas de projection ou autre incident.

➤ Matériel

Cf. **L PRE PRE FT 01** « *Tableau des fournitures et localisation* » (Salle de prélèvement pour Laval)

Cf. **M PRE PRE FT 03** « *Liste des fournitures et localisation : salle de prélèvement* » (Salle de prélèvement pour Mayenne)

Cf. **L SCT TRI SE 01** « *Commande de consommables du laboratoire – CH Laval* » (Laval)

Cf. **L SCT TRI SE 02** « *Commande de bons optiques au laboratoire – CH Laval* » (Laval)

Réapprovisionnement :

- De la salle de prélèvement : par le technicien préleveur ou le TL d'hématologie au laboratoire de Mayenne, ou par les préleveurs en cas de besoin à Laval

- Des mallettes de prélèvements à domicile : par les secrétaires ou techniciens de nuit (M PRE IDE FT 01) ou agents du tri.

- Des services de soins : matériel à disposition dans les armoires (ouvertes de 13h30 à 16h30, en semaine) présentes devant le guichet de dépôt des prélèvements, tout en utilisant le document **L SCT TRI SE 01** (Laval). Matériel à disposition dans la salle de stockage N0230, les services utilisent le bon de commande QUA-SUP-0578 pour Mayenne.

f) Déroulement de l'acte

- Vérifier l'identité du patient (nom, prénom, nom de jeune fille, sexe, date de naissance), soit en l'interrogeant ou grâce au bracelet d'identification pour les nouveau nés et les personnes dans l'incapacité de répondre, ou leur photographie dans le dossier médicale.

- Vérifier la concordance entre la fiche éditée par les secrétaires et les examens prescrits sur l'ordonnance afin d'éviter des oublis. Tracée cette fiche avec le nom du préleveur.

- Installer la personne confortablement.

- Réaliser un lavage simple des mains ou une désinfection par friction avec un produit hydro alcoolique.
- **Il est fortement recommandé d'enfiler des gants** (à usage unique).
- Réaliser l'antiseptie en respectant le temps de contact.(attention pour toute demande d'alcoolémie : utiliser du dakin(antiseptique sans alcool)
- Réaliser le prélèvement.
- Eliminer l'ensemble du matériel de prélèvement dans les collecteurs adaptés.
- Oter les gants et les jeter.

Réaliser impérativement l'étiquetage (identité et étiquettes des analyses) ou l'identification manuscrite, des prélèvements au près du patient après le prélèvement.

g) Identification

➤ **Echantillon**

Dans les services de soins ou au laboratoire de Laval : Apposer l'étiquette patient après interrogation du patient (faire épeler le nom, prénom, date de naissance et le nom de jeune fille si besoin).

Au laboratoire de Mayenne : Identifier les tubes de façon manuscrite ou apposer l'étiquette après interrogation du patient (faire épeler le nom, prénom, date de naissance et le nom de jeune fille si besoin).

Cas particulier du groupe sanguin dont deux déterminations doivent être pratiquées le même jour :

- ajouter le nom de jeune fille.
- Indiquer le numéro « 1 » pour la première détermination.
- Indiquer le numéro « 2 » pour la deuxième détermination
(faire vérifier l'identité par un deuxième préleveur).

➤ **Bon de demande d'examen**

- Coller les étiquettes mentionnant l'identité du patient et l'identification de l'unité de soins.
- Mentionner l'identité du prescripteur.
- Mentionner l'identité et la qualité du préleveur, date et heure du prélèvement.
- Préciser la localisation du prélèvement si besoin.
- Cocher les éléments de prescription.
- Ecrire les renseignements cliniques si besoin.
- Remplir les formulaires obligatoires pour certains examens (à éditer à partir du *Catalogue des examens du laboratoire de biologie médicale*)

Préciser si la demande est urgente : Cf. T SCT URG PR 01 « *Prise en charge des examens urgents* ».

h) Conditions d'acheminement

- Vérifier la bonne étanchéité du récipient.
- Mettre les échantillons dans les poches plastiques doubles et y joindre le bon de demande adéquate ou l'ordonnance.
- Prévoir l'acheminement du prélèvement au laboratoire dans les conditions requises par le *Catalogue des examens du laboratoire de biologie médicale* [Cf. pour Laval : **L PRE TRP PR 01** « *Transport et dépôt des échantillons au laboratoire – Site de Laval* » ; pour Mayenne : **M PRE TRP PR 01** « *Transport et dépôt des échantillons au laboratoire – Site de Mayenne* »).
- Ranger le matériel et nettoyer le plan de travail.
- Réaliser la traçabilité de l'acte dans le dossier médical si besoin et dans l'informatique (sur Laboserveur, dans le dossier du patient).

VI. Conduite à tenir en cas d'incident de prélèvement

a) Malaise du patient

- Garder son calme et retirer l'aiguille.
- Rassurer le patient. Faire comprimer par le patient le point de prélèvement.
- Incliner le dossier du fauteuil de manière à ce qu'il soit le plus allongé possible et relever les jambes du patient de manière à ce qu'elles soient plus hautes que la tête.
- Prévenir un biologiste ou un médecin.
- Faire respirer à fond ; donner éventuellement de l'eau, du sucre
- Eviter la perte de connaissance en retenant l'attention du patient.
- Attendre que le patient revienne entièrement à lui et noter l'incident sur la fiche de transmission

b) Perte de connaissance du patient

- Arrêter le prélèvement.
- Incliner le dossier du fauteuil de manière à ce qu'il soit le plus allongé possible et relever les jambes du patient de manière à ce qu'elles soient plus hautes que la tête.
- Prévenir un biologiste, un médecin ou si nécessaire appeler le 15.
- Attendre que le patient revienne entièrement à lui,

Recommandations générales du prélèvement

Réf. :
T PRE PRE PR 01
V. : 04
Date d'application :
24/10/2019

- **Remarque** : en cas de crise d'épilepsie prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que le patient ne se blesse.
- Noter l'incident sur la fiche de transmission.